

	<p><b>Procès verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS de l'école Notre-Dame-du-Rosaire 4 septembre 2024, 18h30 grande salle</b></p>
	<p><b>1. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE</b></p> <p><b>2. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CÉ 2022-2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie-Eve Fecteau (élue l'an passé)</li> <li>- Cyndie Boucher (élue l'an passé)</li> <li>- Katerine Roy (élue l'an passé)</li> <li>- François Garant</li> <li>- Valérie Rouillard</li> </ul> <p><b>3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Il est proposé par Katerine Roy et résolu par Valérie Rouillard ,</p> <p>QUE Brigitte Leclerc agisse comme secrétaire d'Assemblée.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 septembre 2024</b></p> <p>Il est proposé par Marie-ève Fecteau, parent, et résolu par, Christine Gascon que l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 6 SEPTEMBRE 2023.</b></p> <p>Il est proposé par Valérie Rouillard et résolu par Geneviève-Aude Goudreault .</p> <p>QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents du 6 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>6. PRÉSENTATION DES RÔLES ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, DU COMITÉ DE PARENTS</b></p> <p>Katerine Roy présente les avantages et devoirs du CE.</p> <p><b>7. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ (2023-2024)</b></p> <p>La présidente présente le rapport (2023-2024)</p>
	<p><b>8. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b></p> <p><b>a. Adoption de la procédure de l'élection</b></p> <p><b>Nominations d'une présidente d'élections</b></p> <p><b>Brigitte Leclerc</b></p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p> <p><b>Mises en nomination</b></p>

Les personnes suivantes posent leur candidature comme membre du CÉ pour une durée de 2 ans :

-Marie-Hélène Lacroix  
-Valérie Rouillard

**b. Élections (2 postes à combler de 2 ans)**

Les personnes suivantes sont élues membres, pour une durée de 2 ans, à savoir :

-Marie-Hélène Lacroix  
-Valérie Rouillard -

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**c. Élections des parents substitués**

- Pierre-Anne Bélanger  
- Geneviève-Aude Goudreault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**d. Nomination d'un parent délégué au comité de parents de la CSSRS**

Sera fait à la première rencontre du CÉ.

**9. CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSRS**

Katerine Roy explique les fonctions du nouveau conseil d'administration du CSSRS (élection à partir du comité de parents).

Toute personne membre du CÉ de son école et représentant au comité de parents peut poser sa candidature.

**10. RAPPORT DE LA FONDATION**

Étienne Bégin présente le rapport de la Fondation de l'année 23-24.

Les personnes suivantes posent leur candidature comme membre pour la Fondation :

**11. RAPPORT DE L'OPP**

Présentation par Geneviève Aude des activités de l'OPP de 23-24.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Katerine Roy, et résolu par Valérie Rouillard QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_Brigitte Leclerc\_\_\_\_  
Signature de la direction